



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Janvier 2017

6^{ème} colloque Les Défis Bâtiment Santé **La santé, moteur d'innovations du bâtiment**

La 6^{ème} édition du colloque « Les Défis Bâtiment Santé » se déroulera le 15 juin prochain au Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris. Sur fond de reprise de l'activité dans le bâtiment, la santé s'affiche plus que jamais comme un relais de croissance grâce aux innovations techniques qu'elle génère.

De la conception à la rénovation, la santé s'impose comme un élément désormais incontournable pour les maîtres d'œuvre et d'ouvrage. Depuis une vingtaine d'année, la sensibilisation à la qualité de l'air intérieur (QAI) a aussi permis d'ouvrir des champs de réflexions pour l'industrie de la construction. Des pans entiers de celle-ci ont trouvé dans la protection de la santé de nouveaux axes de recherche et développement.

Cette année « Les Défis Bâtiment Santé » vont davantage faire le point sur les améliorations et innovations issues de ces filières : **LEDs, acoustique, désamiantage, mesure et prédiction de la QAI, filtration de l'air et ventilation, photocatalyse...**

A noter : l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) explicitera les conclusions de son expertise sur les nouveaux compteurs communicants dont Linky et sur l'évaluation de l'exposition aux champs électromagnétiques. Durant cette journée seront aussi abordés les moyens d'intégrer la santé précocement dans la sensibilisation des entreprises et dans la formation initiale des professionnels du bâtiment et même chez les lycéens ainsi qu'à l'extérieur des ouvrages, dans l'aménagement urbain.

Appel à candidature pour les TROPHÉES « BÂTIMENT SANTÉ INNOVATIONS »

A chaque édition, le colloque « Les Défis Bâtiment Santé » récompense des bâtiments où la santé a été particulièrement prise en compte pour sa conception ainsi que des innovations techniques.

Cette année **4 catégories ont été retenues** :

- **Catégorie « Démarches Santé innovantes »** : *Peuvent concourir toutes les opérations où la santé a été un critère pris en compte dans des opérations de sensibilisation et dans des réalisations de bâtiments publics ou privés, tertiaires ou logements, etc.*
- **Catégorie « Mesures QAI innovantes »** : *Technologies de métrologie : capteurs et analyseurs pour la détection et l'identification de différents polluants, modèles de prédiction de la QAI.*
- **Catégorie « Technologies innovantes d'amélioration QAI »** : *Technologies de diminution des polluants de l'air intérieur : filtration, épuration, ventilation...*
- **Catégorie « Produits innovants »** : *Nouveaux produits de gros œuvre ou de second œuvre, équipements, aménagements, du bâtiment ayant un impact favorable sur la santé.*

Du 16 janvier au 17 mars, les candidats sont invités à soumettre sur le site du colloque d'abord leur candidature et ensuite leurs dossiers. Courriel : tropheesbatimentsante@gmail.com
Le jury composé de représentants du CNOA, CIDB, OQAI, ADEME, AQC, CETIAT, CEREMA, INERIS-LCSQA, CODEM et MEDIECO se réunira début mai. Les lauréats seront dévoilés lors d'une conférence de presse en mai et les Trophées remis le jour du colloque le 15 juin.

Pour en savoir plus : www.defisbatimentsante.fr





3 questions à Suzanne Déoux, fondatrice et directrice du colloque Les Défis Bâtiment Santé

- Pourquoi avoir placé cette 6^{ème} édition sous le
signe de l'innovation ?

La santé est souvent vue comme une contrainte et non comme une possibilité d'innovation. De plus, l'innovation pensée uniquement comme un progrès technologique sans approche pluridisciplinaire peut devenir un problème sanitaire.

La détérioration progressive de l'air de nos espaces intérieurs et de ses impacts sanitaires, surtout respiratoires impose et accélère l'innovation portant sur des matériaux, outils de mesure, méthodologies. Après l'amiante et le formaldéhyde, on se rend compte que l'innovation vient au secours des problèmes sanitaires qu'elle a contribué à créer.

- En quoi l'innovation en termes de santé va-t-elle soutenir la reprise annoncée dans le bâtiment ?

L'innovation « santé » permet de répondre à la demande croissante de bien-être à l'intérieur des constructions. Donc d'apporter des solutions nouvelles et inédites qui viennent s'ajouter aux lots constructifs classiques. Cela passe par l'optimisation des qualités acoustiques des bâtiments, l'amélioration de la perception de la lumière qu'elle soit naturelle ou non, la protection contre les champs électromagnétiques et toujours la préservation d'une bonne qualité de l'air intérieur.

- Diriez-vous que le monde du bâtiment est désormais mature sur la question de la prise en compte de la santé ?

Pas encore. Les bâtiments peuvent être performants sur le plan énergétique, mais n'offrent pas forcément une haute qualité de vie aux usagers. On s'interroge sur le bien commun avec la lutte contre le réchauffement de la planète et encore très peu sur le bien-être de l'individu dans les bâtiments. Ces derniers ne sont pas encore suffisamment considérés comme des lieux constitutifs de la santé de ses occupants.

Cette prise en compte est l'enjeu de ce colloque.

A propos du Colloque Les Défis Bâtiment Santé

Le Colloque Les Défis Bâtiment Santé est organisé par l'association Bâtiment Santé Plus, présidée par Suzanne Déoux. Docteur en médecine et professeur associé honoraire à l'université d'Angers, Suzanne Déoux est fondatrice et Directrice associée de Medico Conseil & Formation. Elle accompagne depuis plus de 25 ans les professionnels de la construction et les industriels sur les stratégies de santé à mettre en œuvre dans le cadre du bâti et de l'urbanisme.

Évènement fédérateur, le colloque Les Défis Bâtiment Santé réunit les acteurs du bâtiment, des collectivités territoriales, les architectes, les décideurs politiques, les professionnels de la santé, mais également les bailleurs sociaux, les économistes de la construction ou encore les programmateurs.

Pour en savoir plus : www.defisbatimentsante.fr

LES PARTENAIRES *



* Partenaires ayant déjà confirmé leur soutien au Défis Bâtiment Santé 2017

CONTACT PRESSE : Thierry DEVIGE – 06 81 68 31 78 – tdevige@hotmail.com